

2021

JUIN



SAINT-LOUIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO

L'ÉCHO

Bonne Fête Nationale
Québec

**Le bureau municipal
Sera fermé les jeudis
24 juin et 1 juillet**

Pour recevoir les alertes d'urgence de la
municipalité de Saint-Louis vous devez
télécharger gratuitement

L'application d'Echo MMS

(Détail à la page 9)



À l'intérieur ce mois-ci:

- Séance
- Fait saillant 2020
- Avis public
- Offre d'emploi municipal
- **Echo MMS**
- Nouveautés de la bibliothèque
- Visite de prévention 2021
- Matinées gourmandes
- Et plus !

Municipalité de Saint-Louis

750, rue St-Joseph

Saint-Louis Québec JoG 1K0

450-788-2631

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Répertoire téléphonique

Maire :

Stéphane Bernier 788-2956
mairestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Conseillers :

Claude Dalcourt 788-2022
st_louis1@outlook.com
Jean-Claude Drolet 788-2020
st_louis2@outlook.com
Yvon Daigle 788-2635
st_louis3@outlook.com
Robert Charron 514-588-1425
st_louis4@outlook.com
Jean-Pierre Arpin 788-2726
st_louis5@outlook.com
Jacques Mathieu 788-2413
st_louis6@outlook.com



Urgence :

POMPIERS / POLICE / AMBULANCE
911

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

09 h 00 à 12 h 00
13 h 30 à 16 h 00

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au
450-788-2631
durant les heures d'ouverture.

Employés et autres services

Directeur général par intérim :

Denis Meunier 788-2631
Poste 2001

dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guyline Lapierre 788-2631
Poste 2002

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspecteur municipal :

Richard Drapeau 779-9388
voiriestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspectrice en bâtiment

Chantal St-Amant 788-2631
Poste 2003

inspecteurstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Ressource en loisirs:

Caroline Cordeau 788-2631
Poste 2005

loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable de la bibliothèque :

Claudette Bonin 788-2631
Poste 2008
bibliost-louis@outlook.com

Contrôle animalier

SPA Drummond
1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe Président
788-2696
Aline Méthot Resp. des cartes
788-2926
Fabrique St-Louis
931, St-Edouard St-Jude
792-3943

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.
450-774-3173

Développement économique

450-773-4232



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le lundi 7 juin 2021, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean-Pierre Arpin, Robert Charron, Yvon Daigle, Claude Dalcourt, Jean-Claude Drolet et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Stéphane Bernier, maire. Est aussi présent monsieur Denis Meunier, directeur général par interim. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- D'accepter que la séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer;
- D'adopter la liste des comptes à payer au montant de 160 154.08\$;
- Que le rapport sur les faits saillants du rapport financier 2020 et sur le rapport du vérificateur présenté par monsieur le maire soit publié dans le journal municipal *L'Écho* de juin 2021 et ainsi distribué à chaque adresse du territoire de la municipalité;
- D'adopter le règlement 535-21 concernant le règlement de gestion contractuelle et d'octroi de contrat ;
- D'utiliser le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin;
- De permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour les recommencements qui pourraient en découler, si elle en fait la demande;
- De faire l'acquisition de matériel pour l'épandeur à abrasifs auprès de la compagnie Tenco pour un montant de 5 320\$ plus taxes;
- De mandater le contremaître du Service des travaux publics à procéder au remplacement du ponceau intersection rue Richard et route 235 en faisant l'acquisition du matériel nécessaire et en retenant les services d'un entrepreneur habilité à faire ce travail;
- D'accepter la proposition de SIMO Management inc. au montant de 1 025\$ plus taxes pour la vérification de la précision du système de mesure de débit des eaux usées;
- D'autoriser le contremaître du Service des travaux publics à retenir les services d'Excavation JD inc. afin de déplacer les branchements de service pour le lot 5 796 735 pour un montant de 2 496.92\$ tel que la proposition de services du 3 juin 2021;
- De mandater le contremaître du Service des travaux publics à retenir les services d'Excavation JD inc. afin de procéder à la construction des branchements d'aqueduc et d'égouts de l'entrepôt de voirie tel que la proposition du 3 juin 2021 au montant de 8 499.90\$;
- D'adopter le règlement 536-21 amendant le règlement numéro 389-06 intitulé Règlement d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Louis;
- D'accepter la proposition d'Excavation Roger Daigle au montant de 2 925\$ plus taxes pour l'aménagement d'un fossé le long du projet de piste cyclable et pédestre sur l'ancien lit de la voie ferrée sur une distance approximative de 2 kilomètres;
- De mandater le directeur général et secrétaire-trésorier par interim, monsieur Denis Meunier à signer tous les documents en lien avec la demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds régions et ruralité—volet 4;
- D'inscrire le personnel du camp de jour à la formation nécessaire à l'accomplissement de leur travail;
- D'autoriser le contremaître du Service des Travaux publics à faire l'acquisition du matériel de la piste cyclable / sentier pédestre et parcours adapté.



FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER 2020

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2020 présentent des revenus de fonctionnement de 1 623 627 \$ et des dépenses de fonctionnement qui ont été de l'ordre de 1 553 747 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales tel que l'amortissement, le remboursement de la dette et les affectations, la Municipalité a réalisé en 2020 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 79 333 \$, ce qui porte l'excédent de fonctionnement non affecté à 558 108 \$.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2020 ont été audités et présentés par la firme Hébert Marsolais inc. L'auditeur indépendant a émis l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

APERÇU DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2020

Tous se souviendront de l'année 2020 comme étant l'année de la pandémie. Au cours de cette année-là, les investissements ont été moins marqués mais tout aussi importants. La Municipalité a complété la transformation de l'église en bureau municipal au coût de près de 2,2 millions \$. Ces bureaux abritent

Faits saillants sur le rapport financier 2020—suite

également la *Régie d'aqueduc Richelieu centre* et la *Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue*.

L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2020, la dette à long terme de la municipalité était de 2 097 958 \$ en diminution de 311 360 \$ par rapport au 1^{er} janvier précédent et dont la charge est répartie de la façon suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - À la charge de l'ensemble des contribuables : | 1 391 286 \$ |
| - À la charge d'une partie des contribuables : | 416 693 \$ |
| - À la charge du gouvernement du Québec : | 138 379 \$ |
| - Excédent accumulé affecté au remboursement : | 151 600 \$ |

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2020 démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

Je remercie tous les membres du conseil municipal et tous les employés de la municipalité pour leur collaboration.

Le maire,



Stéphane Bernier

Rapport présenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Louis tenue à huis clos le 7 juin 2021.



AVIS PUBLIC

DEMANDE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné directeur général qu'il y aura une séance publique du Conseil municipal le lundi 5 juillet prochain à 20 heures en la salle du conseil au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Lot : 3 218 780 du cadastre du Québec – 102 chemin de l'Érablière

Objet : Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire en forme de dôme à même la zone agricole au 102, chemin de l'Érablière. Plus précisément, la dérogation mineure vise les éléments suivants :

- Autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire en forme de dôme à une distance de 20,39 mètres de l'emprise publique alors que l'article 26.2 du règlement d'urbanisme no. 389-06 permet ce type de bâtiment à une distance minimale de 30 mètres de l'emprise, soit une dérogation de 9,61 mètres;
- Autoriser un bâtiment accessoire d'une hauteur de 10,06 mètres alors que l'article 14.7 du règlement d'urbanisme no. 389-06 limite la hauteur des bâtiments accessoires à 5,50 mètres pour un usage résidentiel, soit une dérogation de 4,56 mètres.

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de ladite séance. De plus, tout intéressé peut transmettre ses commentaires par écrit dans les 15 jours du présent avis en les acheminant à l'hôtel de ville de la manière suivante :

- Courrier : 750, rue Saint-Joseph, Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
- Télécopieur : 450-788-2231
- Courriel : dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

DONNÉ À SAINT-LOUIS, ce 9 juin 2021

Le directeur général
et secrétaire-trésorier par intérim,

Denis Meunier



Offre d'emploi

Journalier / chauffeur

Poste permanent – temps plein

La Municipalité de Saint-Louis est actuellement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de journalier/chauffeur auprès de son Service des travaux publics.

Comptant près de 725 habitants, la Municipalité de Saint-Louis se situe en Montérégie dans la MRC des Maskoutains à 30 minutes de la région de Sorel-Tracy et de Saint-Hyacinthe. Saint-Louis saura vous charmer par le dynamisme de ses habitants et son milieu de vie calme et paisible.

Responsabilités

Sous l'autorité immédiate du contremaître, le journalier/chauffeur est appelé à effectuer différentes tâches reliées à l'entretien des infrastructures municipales tout au cours de l'année. Plus particulièrement et non limitativement, il effectue l'entretien des chemins, rues et trottoirs tout au long de l'année (incluant le déneigement), les parcs et espaces verts, les infrastructures de loisirs, les édifices municipaux ainsi que les infrastructures d'égout.

Exigences

Diplôme d'études secondaires;
Expérience pertinente d'au moins 1 an;
Bonne condition physique et de santé;
Détenir un permis de conduire valide classe 3;

Qualités requises

Responsable;
Faire preuve de jugement, d'autonomie et de la flexibilité;
Habile manuellement;
Capable de travailler seul et en équipe;

Conditions de travail

Selon la politique en vigueur.
35 heures par semaine

Vous possédez les compétences et les tâches décrites plus haut correspondent à vos talents et champ d'intérêt. Veuillez nous transmettre votre curriculum vitae par l'un moyen suivant au plus tard le 25 juin :

- Courrier : 750, rue Saint-Joseph Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
- Courriel : dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca
- Télécopieur : 450-788-2231

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.

Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

L'entrée en fonction est prévue dans les meilleurs délais.

Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Chantal St-Amant est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec elle au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Inspecteur municipal & voirie

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre inspecteur municipal au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc



AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables.

En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps,

SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec





Dans le cadre du règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre, la municipalité a procédé à l'achat d'un logiciel permettant d'alerter les citoyens lors de situation d'urgence. L'application d'Echo MMS peut être téléchargée gratuitement dans le App Store ainsi que le Google apps pour les utilisateurs d'Android.



Suite au téléchargement, vous devez autoriser l'envoi de notification pour vous permettre de recevoir les alertes. Finalement, sélectionnez la Municipalité de Saint-Louis parmi la liste des municipalités. Vous pouvez également vous inscrire aux alertes des autres municipalités, par exemple si un de vos proches y réside et vous désirez être informer.

L'application permet, en plus d'être avisé lors de situation d'urgence, d'avoir accès aux diverses procédures à suivre lors d'aléas tel que: Alerte météo, avis de chaleur extrême et panne électrique ainsi que les informations concernant la trousse d'urgence de 72 heures en plus des numéros en cas d'urgence.

La mise en opération du contenu de la municipalité est maintenant disponible et vous pouvez télécharger l'application.

Calendrier des collectes et des activités

JUIN							JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	^D 2	^O 3	4	5					^O 1	2	3
6	7	8	^R 9	^O 10	11	12	4	5	6	^R 7	^O 8	9	10
13	14	15	^D 16	^O 17	18	19	11	12	13	^D 14	^O 15	16	17
20	21	22	^R 23	^O 24	25	26	18	19	20	^R 21	^O 22	23	24
27	28	29	^D 30				25	26	27	^D 28	^O 29	30	31

● Déchet ● Recyclable ● Organique ○ Férié, collecte reportée
○ Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos) ○ Collecte des gros rebuts
 Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir les nouveautés de votre bibliothèque:

ROMAN FICTION :

- La faute des autres (v.1, v.2 et v.3) (Josée Ouimet)
- Hiii! Haaa! (Caroline Langevin)
- Du côté des Laurentides (v.2 et v.3) (Louise Tremblay-D'essimabre)
- Maudites chicanes de famille (Cynthia Maréchal)
- Soccer Mom (Marilou Addison)
- Les portes du Québec (v.1, v.2, v.3 et v.4) (Jean-Pierre Charland)
- Les collines de Bellechasse (v.1) -Eva (Marthe Laverdière)
- C'est arrivé la nuit (Marc Lévy)

- POLICIER :**
- Le Dieu caché (J-F Dubeau)
 - Memory (Arnaud Delalande)

DIVERS :

- Initiation à l'observation des oiseaux (Michel Sokolyk)

AD0 et BD :

- Kiam Tasgall (v.1 et v.2) Nadine Bertholet)
- L'Agent jean! (v.4, saison 2) (Alex A.)
- Les insectes (v.1) (Cazenove)

JEUNESSE:

- Sais-tu pourquoi? L'encyclopédie des dinosaures (Nicholas st. Fleur)
- Pour tout savoir « Sur les animaux » (Anne-Marie Couture)
- Le gros livre des histoires qui font peur (Jérôme Ého)



**La bibliothèque
est ouverte
le mardi,
de 10h30 à 12h00
et 18h30 à 20h00**



AVIS aux citoyens

Construction, renovation, installation de piscine ou de clôture, démolition, réfection...

Avez-vous votre **Permis** ou **Certificat d'autorisation** ?

Avant d'entreprendre des travaux de construction, d'agrandissement, de construction, de modification ou d'installation, vous devez préalablement faire une demande de permis auprès de la municipalité. D'autres interventions nécessitent également un certificat d'autorisation tel que :

- Urbaniste
- *L'installation d'une piscine*
- *Les travaux de rénovations ou de réparations d'un bâtiment*
- *La construction, l'installation ou la modification d'une affiche, d'une enseigne,*
- *L'installation d'une clôture, muret,*
- Voirie
- *La réfection de ponceau,*
- *La réalisation de travaux sur les rives et le littoral, cours d'eau*
- *Creusage de fossés (de voirie)*



Quel que soit votre projet, renseignez-vous pour vous assurer que celui-ci est conforme à la réglementation en vigueur afin d'obtenir les documents nécessaires.

Pour plus d'informations, ou pour obtenir des précisions concernant des travaux spécifiques que vous souhaitez réaliser, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en urbanisme (poste 2003) ou en voirie (poste 2004) au 450 788-2631

Les queues de castor—Une réussite !



L'évènement Queues de Castor avec Gab Lemaire—chansonnier fût un réel succès !

Nous avons amassé un montant de 500.00 \$ pour le camp de jour de la municipalité de Saint-Louis.

Nous sommes en préparation d'une nouvelle activité semblable.

Un gros merci d'avoir gardé le site en parfaite condition.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle activité!





RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
LOUIS-AIMÉ-MASSUE
790, rue Saint-Pierre
Massueville (Québec) J0G 1K0
Tél. :450 788 2152 ou 450 788 2631



Programme de Visites de prévention 2021

Tel que demandé par le Ministère de la Sécurité Publique et tel qu'inscrit dans le Schéma de Couverture de Risques Incendie de la Municipalité de Saint-Louis, vos pompiers passeront entre le 16 juin et les mois suivants, tout en respectant les mesures sanitaires vue la pandémie de COVID-19, vous remettre un formulaire accroche-porte afin de pouvoir réaliser les visites de prévention 2021. Il sera de votre responsabilité de remplir les informations demandées et de nous le retourner le plus rapidement possible.

Les citoyens ayant résidence sur les rangs **Bord de l'Eau Est, Bord de l'Eau Ouest, St-Thomas, rue de l'Érablière, Domaine Chauvin, Domaine Benoit, Domaine Grenon et Domaine Normandin** seront visités durant cette période. Nous tenons à vous rappeler qu'avec la pandémie actuelle vos pompiers n'entreront pas dans vos domiciles et porteront le masque.

N'oubliez pas qu'il est important d'avoir un avertisseur de fumé par étage, fonctionnel, de moins de 10 ans. Il est fortement recommandé de remplacer la pile à tous les 6 mois. Cet outil sauve des vies!!!





DE JUIN À NOVEMBRE

**UN MARCHÉ PHYSIQUE
ET EN LIGNE!**

Commandez vos produits sur la boutique en ligne
des Matinées gourmandes OU venez sur place!

SAMEDI 28 AOÛT
9 H À 13 H

SAINT-LOUIS
100, RUE MESSIER

WWW.MATINEES-GOURMANDES.COM | 



GRANDE RÉGION DE
SAINT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

Cet été : encourageons l'agriculture d'ici

Pour une deuxième année consécutive, l'Union des producteurs agricoles invitera les citoyens à visiter les producteurs agricoles qui ont un point de vente directe aux consommateurs grâce à l'application *Mangeons local plus que jamais!*

Lancé en 2020, cet outil sera bonifié avec des circuits thématiques, un programme de fidélité et plusieurs autres nouveautés. L'initiative sera accompagnée d'une campagne promotionnelle d'envergure qui elle, sera lancée à la mi-juin dans les diverses régions du Québec, dont la Montérégie, et soutenue par une dizaine de personnalités québécoises.

Le syndicat de l'**UPA de Maskoutains Nord-Est** invite les producteurs agricoles de la région maskoutaine à y participer.

Afin de bénéficier d'une belle visibilité pour votre entreprise et vos produits, nous vous invitons à vous inscrire dans l'application ou à aller mettre à jour vos informations dans le formulaire prévu à cet effet en cliquant [en cliquant ici](https://mangeonslocal.upa.qc.ca) (mangeonslocal.upa.qc.ca).

Merci de contribuer au rayonnement du Mouvement *Mangeons local plus que jamais!*



Vous cherchez une façon de vous rendre à votre emploi estival, à vos cours d'été ou pour que votre enfant puisse aller s'amuser au camp de jour ?

Le service de transport collectif régional de la MRC des Maskoutains est LA solution !

Que ce soit pour vous ou pour un proche, pour le travail, les études ou les loisirs, pour quelques fois seulement ou de façon régulière, le service de transport collectif régional a une place pour tout le monde.

Voici la grille des tarifs en vigueur :

Zone	Mode de paiement	Tarif par passage
1	Passage simple	3,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	35,00 \$
2	Passage simple	4,00 \$
	Carte multipassage (10 passages)	40,00 \$
3	Passage simple	4,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	45,00 \$

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcmaskoutains.qc.ca ou sur demande en téléphonant au 450 774-3170.



N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire.



Nous avons un emploi *pour toi!*

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

**JOINS-TOI À L'ÉQUIPE
EN T'INSCRIVANT AU**



PAR TÉLÉPHONE



www.fermegadbois.com

450 792-5112

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe

Transport adapté

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Transport adapté : gratuité offerte à certaines heures

La Ville de Saint-Hyacinthe assume les passages de certains déplacements sur son territoire pour les usagers du transport adapté et leur accompagnateur. Cette gratuité sera en vigueur tant que la Ville l'offrira.

- Du lundi au mercredi, entre 10h et 14h;
- Le jeudi et le vendredi, entre 10h et 14h et entre 18h 15 et 22h;
- Le samedi et le dimanche, entre 8h et 18h.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le service de transport adapté de la MRC au 450 774-3170 ou par courriel à l'adresse suivante : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca.



MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5C6

Le bulletin La MRC, amie des aînés est issu de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) de la MRC. L'information fournie dans ce numéro peut être reproduite sans réserve. Merci de bien vouloir mentionner la source.

Téléphone : 450 774-3141
Télécopieur : 450 774-7161
admin@mrcmaskoutains.qc.ca
mrcmaskoutains.qc.ca



Les attestations d'études collégiales (AEC)

En ces temps de pandémie, un bref retour sur les bancs d'école peut être une solution intéressante à envisager afin de mieux se repositionner sur le marché du travail. Et lorsque l'on parle de courte formation, différentes voies peuvent être privilégiées, dont les attestations d'études collégiales (AEC), que je vous présente aujourd'hui.



Les AEC sont des formations pour adultes de niveau collégial, axées vers l'entrée rapide sur le marché du travail. La différence entre un diplôme d'études collégiales (DEC) et une AEC se trouve principalement dans le cursus scolaire, en regard de la formation de base. En effet, dans les programmes d'AEC, on ne trouve pas cours de base comme la littérature, l'anglais, la philosophie et l'éducation physique. L'horaire peut aussi varier; les attestations peuvent être offertes à temps plein ou à temps partiel, de jour ou de soir, en présentiel ou à distance. Les collèges s'adaptent aux réalités de la conciliation études-travail-famille des étudiants adultes.

Conditions d'admission

Les institutions collégiales établissent leurs conditions d'admission selon différents critères liés à la formation. Généralement, les candidats doivent détenir au minimum un diplôme d'études secondaires ou son équivalent, soit l'attestation d'équivalence de niveau de scolarité de secondaire (AENS). Une expérience professionnelle liée au domaine d'étude est aussi parfois requise pour l'admission en formation. Les collèges utilisent également l'entrevue dans le processus afin de sélectionner leurs futurs étudiants. Afin de bien préparer votre dossier de demande d'admission, une conseillère des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut vous accompagner dans ce processus.

Une référence

Le site Web *Mon retour au cégep* répertorie toutes les attestations d'études collégiales offertes au Québec. La recherche peut être effectuée en sélectionnant un secteur d'activité, une région, un cégep, ou même, par mots-clés. Je vous invite à aller consulter cette plateforme, une multitude de courtes formations sont offertes pour toute une gamme d'intérêts, du domaine de la santé jusqu'à celui de la conception de jeux vidéo! <http://www.monretouraucegep.com/>

Un accompagnement avec SARCA mobile

Comme je l'ai mentionné ci-dessus, le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut vous offrir les services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement, directement à votre municipalité. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour en connaître plus sur les services.

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

N'attendez plus, passez au Paiement Préautorisé!



Pourquoi vous inscrire au paiement préautorisé?



Gagner du temps en ayant
un paiement de moins à gérer



Éviter les frais de retard



Accumuler des points sur votre
carte de crédit*



Accéder à des cadeaux
et des concours exclusifs

*Si votre carte de crédit possède un système de récompenses.

Connectez-vous à votre compte
sur moncooptel.ca ou appelez
notre service à la clientèle pour
vous y inscrire!

Cooptel  Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca